



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

RÈGLEMENT 2014-254

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 456 796 \$ ET UN EMPRUNT DE
456 796 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE,
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DE LA 9^E RUE ENTRE LA 4^E
AVENUE ET LA 10^E RUE**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil du 2 juin 2014 ajournée le 16 juin 2014;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

EN CONSÉQUENCE et pour ces motifs, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2014-254 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Article 1 :

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 :

Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux de réfection de voirie, d'aqueduc et d'égouts sur la 9^e Rue entre la 4^e Avenue et la 10^e Rue selon l'estimé préparé par BEAUDOIN HURENS, portant le numéro de dossier j10119-00, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée approuvée par Olivier Fréchette, ing. en date du 16 juin 2014, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 3 :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 456 796 \$ aux fins du présent règlement.

Article 4 :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 456 796 \$.

Article 5 :

Cet emprunt sera remboursé en un terme de vingt (20) ans.



N° de résolution
ou annotation

Article 6 :

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 :

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8 :

Le Conseil affecte toute subvention gouvernementale, qui pourrait lui être versée à l'égard de tout ou partie des travaux décrétés par le présent règlement, à la réduction de l'emprunt décrété par les présentes.

Article 9 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ

Avis de motion donné à la séance ordinaire du 2 juin ajournée le 16 juin 2014

Adopté à la séance ordinaire du 7 juillet 2014.

Avis public annonçant la procédure d'enregistrement affiché le 8 juillet 2014.

Approuvé en procédure d'enregistrement le 16 juillet 2014.

Approuvé par le ministre des Affaires municipales des régions et de l'Occupation du Territoire le 4 août 2014

Publié le 18 août 2014


Denis Laporte, maire


Pierre Rondeau, directeur général
Et secrétaire-trésorier.



N° de résolution
ou annotation

**BEAUDOIN
HURENS**

Joliette, le 16 juin 2014

Monsieur Pierre Rondeau
Directeur général
Municipalité de Crabtree
111, 4^e Avenue
Crabtree (Québec) J0K 1B0

☎ 450 754-3434
☎ 450 754-2172

✉ prondeau@municipalitecrabtree.qc.ca

Projet : Municipalité de Crabtree
Réfection de la 9^e Rue (entre la 4^e Avenue et de la 10^e Rue)

Objet : Estimation budgétaire

N/Dossier : J10119-00

Monsieur,

Nous joignons à la présente l'estimation budgétaire des travaux proposés pour la réfection d'une section de la 9^e Rue localisée entre la 4^e Avenue et la 10^e Rue. Cette estimation est basée sur les coûts de construction.

Nous vous informons que nous avons considéré, dans cette estimation, une largeur de rue égale à 8,0m et que les aménagements, tels que les trottoirs et les bordures, furent déterminés avec la collaboration du représentant de la Municipalité.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Monsieur Rondeau, nos meilleures salutations.

Beaudoin Hurens

Olivier Fréchette, ing.

Olivier Fréchette, ing.
(# OIQ 5010539)

/mt

p. j. Estimation budgétaire

c. c. M. Christian Gravel, d.g. adjoint – Municipalité de Crabtree

136, RUE MARGUERITE-BOURGEAIS, JOLIETTE (QUÉBEC) J6E 4C1
TÉLÉPHONE : 450-752-6555 COURRIEL : info@beaudoinhurens.ca

**BEAUDOIN
HURENS**

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION DE LA 9E RUE (ENTRE LA 4E AVENUE ET
LA 10E RUE)
NOTRE DOSSIER : J10119-00 **Le 16 juin 2014**

1.0 9e Rue (longueur ± 230 mètres)	
1.1 Aqueduc	32 200.00 \$
1.2 Égout domestique	16 600.00 \$
1.3 Égout pluvial	95 200.00 \$
1.4 Fondation de rue et pavage	218 300.00 \$
Sous-total	380 300.00 \$
Frais d'ingénierie	20 000.00 \$
Laboratoire contrôle qualité	8 000.00 \$
Arpenteur-géomètre	2 000.00 \$
Étude géotechnique	7 000.00 \$
Sous-total	397 300.00 \$
T.P.S. 5 %	19 865.00 \$
T.V.Q. 9,975 %	39 630.88 \$
GRAND TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU PROJET	466 795.88 \$

BEAUDOIN HURENS

Olivier Fréchette, ing.

Olivier Fréchette, ing.
(# OIQ 5010539)

/mt

Page 1 de 5

136, RUE MARGUERITE-BOURGEAIS, JOLIETTE (QUÉBEC) J6E 4C1
TÉLÉPHONE : 450-752-6555 COURRIEL : info@beaudoinhurens.ca



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE CRATRE
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉSECTION DE LA 9E RUE (ENTRE LA 4E AVENUE ET
LA 10E RUE)

NOTRE DOSSIER : J18119-00

Le 18 Juin 2014

1.0 9^e Rue (longueur ± 230 mètres)

1.1 Aqueduc

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.1.1 Raccord à faqueduc existant	2 unités	2 500.00 \$	5 000.00 \$
1.1.2 Tuyau de 200mm en P.V.C. DR-18	105 m.lin.	135.00 \$	14 175.00 \$
1.1.3 Vanne d'arrêt de 150mm incluant boîte de vanne de 150mm	1 unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
1.1.4 Branchement privé de 20mm en cuivre mou type "K" en tranchée séparée	1 unité	1 200.00 \$	1 200.00 \$
1.1.5 Branchement privé de 20mm en cuivre mou type "K" en tranchée commune	1 unité	900.00 \$	900.00 \$
1.1.6 Isolant rigide type HI-40, 50mm d'épaisseur	30 m.ca.	30.00 \$	900.00 \$
1.1.7 Roc	75 m.lin.	75.00 \$	5 625.00 \$
Sous-total			29 300.00 \$
Travaux imprévus ±10 % du sous-total			2 900.00 \$
Total article 1.1			32 200.00 \$

1.2 Égout domestique

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.1 Raccord à égout existant (incluant perçage)	1 unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
1.2.2 Tuyau de 200mm en P.V.C. DR-35	25 m.lin.	120.00 \$	3 000.00 \$
1.2.3 Regard M-1200 à joint de caoutchouc	1 unité	5 500.00 \$	5 500.00 \$
1.2.4 Branchement privé 150mm en P.V.C. DR-28 (de couleur noire) en tranchée séparée	1 unité	1 200.00 \$	1 200.00 \$

Page 2 de 5

BEAUDOIN
HURENS

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.5 Branchement privé 150mm en P.V.C. DR-28 (de couleur noire) en tranchée commune	1 unité	900.00 \$	900.00 \$
1.2.6 Fonte de voirie existante à remplacer	2 unités	1 500.00 \$	3 000.00 \$
Sous-total			15 100.00 \$
Travaux imprévus ±10 % du sous-total			1 500.00 \$
Total article 1.2			16 600.00 \$

1.3 Égout pluvial

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.1 Raccord à égout existant (incluant perçage)	4 unités	1 500.00 \$	6 000.00 \$
1.3.2 Tuyau de 300mm en P.V.C. DR-35	60 m.lin.	135.00 \$	8 100.00 \$
1.3.3 Tuyau de 375mm en P.V.C. DR-35	65 m.lin.	150.00 \$	9 750.00 \$
1.3.4 Regard M-1200 à joint de caoutchouc	2 unités	5 500.00 \$	11 000.00 \$
1.3.5 Regard-pulseur M-900 à joint de caoutchouc	1 unité	4 500.00 \$	4 500.00 \$
1.3.6 Pulseur de rue type P-1 incluant dalle de béton et conduite de raccordement	9 unités	2 500.00 \$	22 500.00 \$
1.3.7 Branchement privé 150mm en P.V.C. DR-28 sur conduite proposée (de couleur blanche) en tranchée séparée	6 unités	1 200.00 \$	7 200.00 \$
1.3.8 Branchement privé 150mm en P.V.C. DR-28 sur conduite proposée (de couleur blanche) en tranchée commune	1 unité	900.00 \$	900.00 \$
1.3.9 Branchement privé 150mm en P.V.C. DR-28 sur conduite existante (de couleur blanche) en tranchée séparée	2 unités	1 800.00 \$	3 600.00 \$
1.3.10 Bouchon imperméable (aqueduc, domestique, pluvial)	2 unités	500.00 \$	1 000.00 \$
1.3.11 Fonte de voirie existante à remplacer	3 unités	1 500.00 \$	4 500.00 \$

Page 3 de 5

BEAUDOIN
HURENS



N° de résolution
ou annotation

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.12 Pulsard existant à enlever	9 unités	500.00 \$	4 500.00 \$
1.3.13 Drains perforés de 100mm enrobés d'un géotextile	300 m.lin.	10.00 \$	3 000.00 \$
Sous-total			86 650.00 \$
Travaux imprévus ±10 % du sous-total			8 650.00 \$
Total article 1.3			95 200.00 \$

1.4 Fondation de rue et pavage

Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.1 Pulvérisation ou élimination du pavage existant	2050 m.ca.	1.50 \$	3 075.00 \$
1.4.2 Trottoir de béton existant à enlever	10 m.lin.	10.00 \$	100.00 \$
1.4.3 Excavation, transport du matériel, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure	Forfaitaire		11 500.00 \$
1.4.4 Coussin de sable classe "A" de 300mm d'épaisseur	Forfaitaire		14 000.00 \$
1.4.5 Pierre concassée 68-0mm sur 250mm d'épaisseur	1450 L.mét.	18.00 \$	26 100.00 \$
1.4.6 Pierre concassée 20-0mm sur 150mm d'épaisseur	900 L.mét.	18.00 \$	16 200.00 \$
1.4.7 Nivellement et nettoyage des services (préparation avant pavage)	2100 m.ca.	2.00 \$	4 200.00 \$
1.4.8 Béton bitumineux EB-14 à 135kg/m ² (bitume PG-58-34)	285 L.mét.	100.00 \$	28 500.00 \$
1.4.9 Béton bitumineux EB-10S à 100kg/m ² (bitume PG-58-34) incluant liant d'accrochage	215 L.mét.	100.00 \$	21 500.00 \$
1.4.10 Chanfrein asphaltique	125 m.lin.	10.00 \$	1 250.00 \$
1.4.11 Bordure de béton 200mm de largeur	245 m.lin.	55.00 \$	13 475.00 \$
1.4.12 Trottoir monolithique en béton de 1,2m de largeur	255 m.lin.	115.00 \$	29 325.00 \$
1.4.13 Pierre concassée 20-0mm pour réparation d'entrées privées	150 L.mét.	25.00 \$	3 750.00 \$
1.4.14 Béton bitumineux EB-10C (PG-58- 28) pour réparation d'entrées privées	25 L.mét.	150.00 \$	3 750.00 \$

Page 4 de 5

BEAUDOIN
HURENS

1.4.15 Trottoir de béton pour réparation	15 m.ca.	100.00 \$	1 500.00 \$
1.4.16 Dalle de béton pour réparation	10 m.ca.	150.00 \$	1 500.00 \$
1.4.17 Dalles de patio à enlever et à repositionner (formats divers)	10 m.ca.	20.00 \$	200.00 \$
1.4.18 Bordure de béton préfabriqué à enlever et à réinstaller	10 m.lin.	20.00 \$	200.00 \$
1.4.19 Engazonnement incluant 150mm de terre végétale	1400 m.ca.	10.00 \$	14 000.00 \$
1.4.20 Sécurisation du site (clôtures de chantier, signalisation, etc.)	Forfaitaire		2 500.00 \$
Sous-total			198 625.00 \$
Travaux imprévus ±10 % du sous-total			19 675.00 \$
Total article 1.4			218 300.00 \$

Page 5 de 5

BEAUDOIN
HURENS